



HAL
open science

Minima Ticinensia

François Bougard

► **To cite this version:**

François Bougard. Minima Ticinensia. Simone Caldano; Gianmarco De Angelis; Cristina La Rocca. “Castrum paene in mundo singulare”. Scritti per Aldo Settia in occasione del novantesimo compleanno, Sagep, pp.122-131, 2023, 979-12-5590-015-3. halshs-04274417

HAL Id: halshs-04274417

<https://shs.hal.science/halshs-04274417v1>

Submitted on 7 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[dans Simone Caldano, Gianmarco De Angelis, Cristina La Rocca (éd.), «*Castrum paene in mundo singulare*». *Scritti per Aldo Settia in occasione del novantesimo compleanno*, Gênes, Sagep, 2023, p. 122-131.]

François Bougard

Minima Ticinensia

1. *Monasterium Sigemarii*

Dans une récente contribution, Aldo Settia a mis en lumière le destin de deux monastères pavesans dont la durée de vie fut brève¹. Le *monasterium Sigemarii* qui a donné son nom à l'article, fut confirmé à l'église de Pavie dans trois diplômes de Rodolphe II (925), de Hugues et Lothaire (940) et d'Otton II (976). Puisqu'on peut supposer qu'il était situé à proximité de la cathédrale, il se trouvait au cœur de la zone la plus touchée par l'incendie provoqué par les flèches enflammées des Hongrois en 924, ce qui explique sa disparition précoce. Mais ce qui importe davantage est son origine. Un acte de 851 fait état de biens relevant conjointement du *monasterium Sigemarii* de Pavie et de Sant'Antonino de Plaisance à Caorso, à une quinzaine de km à l'est de Plaisance². Bien représenté en Alémanie, Sigemarius/Sigmarius est un nom rare en Italie³. Il est attesté dans le Milanais dans les années 810 et on le trouve aussi dans le comté de Plaisance dans les années 870, associé à des Francs : *Sigimarius filius quondam Luponis* souscrit un échange près de Ziano Piacentino en 870 et paraît d'origine plutôt modeste⁴.

Partant du constat que le monastère existait avant 851, Settia émet l'hypothèse que son fondateur faisait partie des premiers immigrants transalpins d'après la conquête de 774 et suggère qu'il aurait pu exercer quelque responsabilité à Pavie ou dans les environs au temps où l'abbé de Saint-Gall puis de Reichenau Waldo, l'un des *baioli* du jeune roi Pépin, y exerçait de fait l'épiscopat (vers 785-799), peut-être sans avoir jamais reçu la consécration de la part du pape, dont l'église de Pavie dépendait directement⁵. Vers la fin de sa vie, ayant réuni en Italie un patrimoine suffisant pour doter une fondation religieuse, il aurait transformé sa propre habitation en monastère, selon un schéma bien attesté non seulement à Pavie mais aussi ailleurs.

La reconstruction proposée par Settia a tout pour convaincre. Je voudrais juste la nourrir avec deux mentions supplémentaires. La première est le graffiti inscrit par un certain « Sigmar » au sanctuaire de Santa Maria in Stelle, près de Vérone, au IX^e siècle, probablement sous l'épiscopat de l'Alaman Ratoldus (801-840)⁶. La lacune qui suit le nom Sigmar ne permet pas de savoir si celui-ci était autrement qualifié, mais il faisait de toute évidence partie du clergé véronais comme les nombreux autres personnages qui ont inscrit leur nom à Santa Maria in Stelle. Il est tentant de le rapprocher du sous-diacre et « chancelier de l'église de Vérone » homonyme auquel on doit la rédaction d'un acte en 841⁷. Voilà qui confirme l'ancrage du nom dans des milieux transalpins.

La deuxième mention, plus intéressante en ce qu'elle permet de préciser le contexte, figure dans une donation faite en 895 par le comte du palais Amedeus (895-897/900), un Franc, aux chanoines de la cathédrale de Plaisance – Amedeus semble avoir un lien familial avec l'évêque de Plaisance du moment, Everardus (891-904) –, pour le salut de l'âme de son vassal Arigausus⁸. Parmi les témoins figure un certain Sigemarus, Franc, vassal impérial, accompagné de son propre vassal, Benedictus, et du fauconnier impérial Rodoinus. La rareté du nom et l'association à Plaisance, comté où était possessionné le *monasterium Sigemarii*, laissent penser que ce Sigemarus de la fin du IX^e siècle faisait partie de la famille du fondateur. Si tel est bien le cas, voilà qui situe mieux le niveau social du groupe

¹ Settia 2021.

² Degni 2006, n° 37.

³ Autenrieth, Geuenich, Schmid 1979, p. 148 ; Geuenich, Ludwig 2019, p. 443.

⁴ De Rubeis 2006, n° 21.

⁵ Zeller 2022.

⁶ De Rubeis 2009, Tav. IV.

⁷ Santoni 2001, n° 16. Un certain Sigomar est par ailleurs témoin du contrat de mariage du Franc Autramnus, futur comte de Modène, en 843, mais le document est rédigé à Gondreville (Santoni 2012, n° 3).

⁸ Mantegna 2007, n° 13.

familial. Certes, rien ne dit que le premier Sigemarius jouissait d'une position élevée auprès du souverain et ses descendants peuvent avoir progressé, en capitalisant précisément sur la fondation monastique. Mais l'appartenance au milieu des vassaux royaux/impériaux est aussi ce qui caractérise Erembertus, le fondateur de l'église dédiée à San Siro à Leggiuno⁹. La chronologie est aussi voisine : Sigemarius crée son monastère avant 851, selon toute probabilité à la fin de sa vie, comme nous l'avons vu ; Erembertus fonde son église avant 846. Dans la première moitié du IX^e siècle, les initiatives de ce genre, qui nécessitent d'avoir des ressources suffisantes pour non seulement créer un établissement, soit de toutes pièces soit par la transformation de structures domestiques préexistantes, mais aussi pour en garantir la survie économique par une dotation, semblent réservées à un cercle restreint.

2. *Moneta publica*

Les indications permettant de localiser les ateliers monétaires dans les villes du royaume d'Italie qui en étaient dotées après la conquête carolingienne ont été exploitées de longue date¹⁰. Si celui de Trévise, dont l'activité semble avoir cessé assez vite après la chute du régime lombard, était placé hors les murs¹¹, les informations relatives aux IX^e-X^e siècles pour les autres cités concordent pour donner aux ateliers une place centrale. À Vérone, où elle n'est pas antérieure au règne de Bérenger I^{er}, la monnaie occupait en 931 une *casella* sans étage (*terranea*) à proximité du forum – la place du marché –, réoccupant peut-être des structures de l'ancienne basilique augustéenne, sur le côté ouest de la place¹². Le *monetarius*, lui, louait une maison à l'évêque non loin de là¹³. La situation était similaire à Milan, où il est fait mention en 879 d'une maison « jouxtant la place publique, non loin de la monnaie » – il n'est pas exclu que son emplacement soit resté le même que celui de l'atelier en activité jusqu'au VI^e siècle –, et où non seulement les *monetarii*, mais aussi des forgerons, qui avaient un rôle à jouer dans la chaîne de production, possédaient des biens immobiliers près de la *moneta publica* au X^e siècle¹⁴.

Il en allait de même à Pavie. Un document souvent cité y fait mention du *locus ubi moneta publica dicitur* : il s'agit d'un acte d'échange passé en 1030 entre l'évêque Rainaldus et un prêtre : Rainaldus agit pour le compte de l'église Sainte-Christine, dont il est dit qu'elle est construite près de la monnaie. C'est donc l'emplacement de l'église qui fournit celui de la *moneta* : l'une et l'autre occupaient la partie nord du *Forum apertum*, actuelle piazza Vittoria (Piazza Grande)¹⁵. Au XIII^e siècle, l'appellation donnée à l'église voisine, San Nicolò della Moneta, fixe le toponyme. À Pavie comme à Vérone et à Milan, plutôt que d'être associé aux lieux du pouvoir, comme le voulaient les capitulaires du nord des Alpes au IX^e siècle¹⁶, l'atelier monétaire, qui tantôt hérite d'une situation ancienne, tantôt est d'origine récente, est ainsi placé au plus près des lieux d'échange. Il n'y a guère qu'à Lucques, atelier de création lombarde, où l'association topographique entre le siège de l'autorité royale et la monnaie soit plus marquée, comme en témoigne encore un document de 1040 à propos d'une maison située dans la ville au lieu-dit « près de la monnaie », près de la *curtis regis*¹⁷. Le réexamen récent du matériel issu de fouilles menées il y a quelques années dans la partie méridionale de la Piazza San Giusto a précisément permis d'identifier plusieurs creusets utilisés pour le travail du plomb argentifère à partir de la fin du XI^e siècle et l'hypothèse

⁹ Castagnetti 2004, pp. 13-85 ; Settia 2001, pp. 165-166.

¹⁰ Lopez 1953, p. 30 ; Travaini 2001, p. 71.

¹¹ Schiaparelli 1933, n° 278 (a. 773) : « fora ex porta, ad iuxta monita publika » ; Bazzini 2011a, p. 1205. L'atelier de Trévise a été brièvement réactivé sous Bérenger I^{er} au début du X^e siècle, mais on ignore où il était alors situé.

¹² Fainelli 1963, n° 214 ; La Rocca 1986, p. 69 ; La Rocca 1992-1993, p. 117 ; Bazzini 2011b, p. 1236 ; Pigozzo, Rizzolli 2015, p. 5.

¹³ PL 136, col. 610 ; Pigozzo, Rizzolli 2015, pp. 5-6.

¹⁴ Iannacci 2016, n° 9, « intra hanc civitatem iuxta foro puplico non longe a moneta » ; Porro-Lambertenghi 1873, n°s 766 (a. 975), 768 (a. 975), 800 (a. 980) ; Violante (1953) ed. 1981, p. 60. Chiaravalle 2001, pp. 247-249 ; Chiaravalle 2011, p. 879.

¹⁵ Settia 1987, pp. 107, 137 ; Hudson 1987, p. 288 ; Bazzini, Chiaravalle 2011, p. 997.

¹⁶ Boretius 1883, p. 140 : n° 52 (a. 808), c. 7 ; Boretius, Krause 1897, p. 315 : n° 273 (a. 864) c. 12.

¹⁷ Angelini 1987, n° 75, p. 217 : « casa et curte domnicata loco et finibus ubi divitur imfra civitatem Luca prope moneta vocitatur prope curte regis » ; Belli Barsali 1973, p. 540 n° 63 ; Vanni 2001, p. 219 ; Vanni 2011, p. 798 ; Cantini et al. 2021.

prévaut que la *moneta* du haut Moyen Âge, dont l'activité fut faible, était aussi située là¹⁸. Le cas de Lucques paraît ainsi paradoxalement plus proche de ce qu'on sait pour la fin de l'Antiquité à Rome et à Ravenne, où le lien entre le siège de l'autorité et ceux de la frappe monétaire, spécialement de l'or, était étroit¹⁹. On est tenté de penser qu'il en allait de même à Bénévent, où l'on sait l'importance prise par le palais aux VIII^e-IX^e siècles.

Quand ils utilisent la mention de 1030, les historiens de Pavie se fondent sur les *Notizie appartenenti alla storia della sua patria* de Giuseppe Robolini (1768-1840), dont les six volumes parus entre 1823 et 1838 sont une mine inépuisable de renseignements sur l'histoire locale. Au tome 2 de son ouvrage, Robolini reprend une indication manuscrite de Girolamo Bossi (1588-1646), faisant état de la *commutatio* de 1030 et de l'église « S. Cristina della Moneta »²⁰. Bossi tenait son information du chanoine Pietro Maria Campi (1569-1649), qui avait déniché le document dans les archives de la cathédrale de Plaisance et lui en avait communiqué la copie en tout ou partie. Robolini ne manqua pas de vérifier dans l'*Historia ecclesiastica di Piacenza* de Campi, où il est de fait question de ce texte, avec la citation du passage clé à propos de l'église Sainte-Christine, construite « intra Ticinensem viam prope locum ubi moneta publica dicitur »²¹. Même si l'existence d'une *via Ticinensis* n'était en soi pas impossible, Robolini mit justement en doute la lecture de Campi, pour proposer « intra Ticinensem urbem », qui lui semblait plus conforme. Il n'était pas très loin de réalité : l'acte (Piacenza, Archivio capitolare della Cattedrale, Pergamene, Cassetta 12, n° 53) porte la mention « intra anc Ticinense cive », abréviation ordinaire de *civitate* reprise dans la date de lieu à la fin du texte. Rien de révolutionnaire, sinon la satisfaction d'avoir levé une petite énigme. On trouvera la transcription du document en annexe, à titre de contribution à l'édition des actes des évêques de Pavie qui figurait au programme du *Codice diplomatico della Lombardia medievale* mais qui n'a jamais vu le jour²².

3. *Honorantie civitatis Papie*

Les *Instituta regalia et ministeria camere regum Langobardorum*, selon le titre de la partie ancienne (X^e-XI^e siècles) des *Honorantie civitatis Papie*, contiennent des informations précieuses pour l'histoire monétaire du royaume d'Italie²³. Les derniers éditeurs en date du texte, Carlrichard Brühl et Cinzio Violante, distinguent trois moments dans sa composition : X^e siècle, fin du X^e siècle-début du XI^e siècle, XIV^e siècle.

Les § 17-18 brossent une brève histoire des *ministeria* depuis le temps où le « noble et riche » *magister camere* Gisulfus en obtint la charge jusqu'à l'époque de son petit-fils, Agisulfus (Gisylfus « le jeune »), selon toute vraisemblance l'auteur même de cet ajout. Du premier Gisulfus, il est dit qu'il reçut les *ministeria* « au temps du roi Hugues et de son fils le roi Lothaire, mari d'Adélaïde », et qu'il resta en fonction jusqu'au règne d'Otton II, dont il ne connut probablement que le début : soit, comme l'observent les éditeurs²⁴, une longue carrière non affectée par les changements de régime politique, dont la durée théorique a pu largement dépasser la trentaine d'années, depuis l'union de Lothaire II avec Adélaïde en 937 jusqu'au début du règne d'Otton II en 973.

À y regarder de plus près, cette chronologie est peut-être un peu trop généreuse. D'une part, la date de 937 ne se rapporte qu'aux fiançailles du fils du roi Hugues avec la fille du roi de Bourgogne. Le mariage proprement dit n'eut lieu qu'en 947, dix ans après la constitution du douaire²⁵. Si l'emploi du mot *vir* à propos de Lothaire était employé dans son sens strict par Agisulfus, il faudrait donc reculer d'autant l'entrée en fonction de son grand-père. Par prudence, disons que la mention d'Adélaïde est une

¹⁸ Cantini et al. 2021, pp. 247-252, 256-259.

¹⁹ Rovelli 2015 ; Augenti 2005 ; Cirelli 2008, pp. 89-90.

²⁰ Robolini 1826, p. 317 ; Fagnani 1961, pp. 75, 88 le reprend sans indiquer sa source. Les manuscrits de Girolamo Bossi sont conservés à la Biblioteca Universitaria de Pavie ; l'index des églises qui y sont cités (spécialement dans le manuscrit Ticinesi 182, *Notizie delle Chiese e monasteri di Pavia*) ne fait pas mention de S. Cristina, mais peut-être en était-il traité à propos de S. Nicolò della Moneta : Repossi 1987, p. 337.

²¹ Campi 1651, p. 316.

²² <https://www.lombardiabeniculturali.it/cdlm/edizioni/pv/>

²³ Brühl, Violante 1983.

²⁴ Brühl, Violante 1983, pp. 25, 71.

²⁵ Paulhart 1963, p. 29.

précision biographique à l'attention du lecteur qui ne peut servir à fonder un raisonnement chronologique précis.

Brühl et Violante se sont d'autre part demandé pourquoi Carlo Guido Mor avait daté la prise de fonction de Gisulfus « après 942 », sans plus d'explication²⁶. Cela tient simplement au fait qu'un certain Jean est attesté comme *camerarius* des rois Hugues et Lothaire cette année-là, selon un titre auquel se serait progressivement substitué celui de *magister camerae*²⁷. D'autres camériers sont par ailleurs attestés dans les mêmes années, comme Celso, vers 940, et Hugues, en octobre 947²⁸. Si l'on admet que le titre de camérier n'est porté que par un seul individu, il faudrait donc placer le début du mandat de Gisulfus au plus tôt à la fin de l'année 947. Le roi Hugues avait alors quitté l'Italie et était même décédé (10 avril 947), mais on peut penser que, deux générations plus tard, le petit-fils de Gisulfus n'avait qu'une connaissance vague de cette chronologie politique. Cela ramènerait la durée en charge de Gisulfus autour de vingt-cinq ans, ce qui ne l'empêche pas d'avoir fait ses débuts à la chambre du vivant de Hugues. Un élément supplémentaire vient toutefois brouiller cette succession, puisqu'en 962 est à nouveau attesté un autre camérier, Vuarimundus²⁹. Je n'ai pas de solution définitive pour résoudre la difficulté, sauf à proposer trois pistes : a) Gisulf « le jeune » n'a décidément qu'une notion très vague de la chronologie ; b) plusieurs individus ont pu porter en même temps le titre de camérier ; c) Gisulf « l'ancien » a pu être écarté momentanément de sa charge en 962 quand Otton I^{er} a définitivement pris possession du royaume, puis il aurait été rétabli dans ses fonctions.

Les § 7-8 des *Honorantie* font par ailleurs état de dispositions très commentées à propos de la qualité de la monnaie. D'après elles, les *monetarii* doivent veiller à ne jamais – contrairement à une pratique bien ancrée – fabriquer des deniers inférieurs à dix douzièmes d'argent : « ut numquam faciant peiores denarios, quam semper fecerunt, de pondere et argento de duodecim in decem » ; soit 833 millièmes de fin. Les *monetarii* de Milan doivent s'aligner sur ce standard³⁰. Il peut y avoir là un élément datant pour le texte même des *Instituta regalia*, pour peu que soit connue la composition des deniers de Pavie et de Milan et leur évolution. En 1989, Lucia Travaini s'est risquée à l'exercice, en faisant remarquer que les analyses effectuées au XIX^e siècle assignaient aux deniers frappés sous Otton I^{er} et Otton II dans les deux cités un titre de 850/1000, tandis que les exemplaires postérieurs passent à 800/1000 sous Otton III, avant d'amorcer une chute qui les porte à moins de 500/1000 sous les premiers empereurs saliens. Il était donc tentant de relier les prescriptions des § 7-8 aux débuts du régime ottonien³¹.

En 1995, Alessia Rovelli a cependant relevé que les trésors de Fécamp et du Puy avaient livré des deniers émis à Pavie sous Otton I^{er} et Otton II dont le titre variait considérablement, de 466/1000 à 890/1000³². Une telle hétérogénéité ruine l'hypothèse formulée en 1989, dont le point faible était déjà de ne pas disposer d'informations antérieures à l'époque ottonienne. Depuis, les analyses se sont multipliées, tant sur des exemplaires présents hors Italie, par exemple dans les tombes hongroises, qu'en Italie même, en particulier dans les fouilles de Vetricella (com. Scarlino, Grosseto)³³. Il en ressort que rien n'exclut de pouvoir attribuer à l'un des souverains ayant précédé Otton le projet d'améliorer la monnaie. La mise en série des résultats tend à montrer qu'il n'existe pas de différence marquée entre la première et la deuxième moitié du X^e siècle. S'il faut discerner une évolution, celle-ci semble avoir eu lieu durant le règne de Bérenger I^{er}, dont une bonne partie des émissions n'a guère comporté plus de 700/1000 de métal fin, tandis qu'une autre dépasse 890/1000 et dépasse parfois 990/1000. Plutôt que l'accession à l'Empire en 915, le moment déterminant pourrait correspondre aux années durant lesquelles Bérenger a bénéficié d'une meilleure stabilité politique, une fois débarrassé de la concurrence de Louis de Provence (905), et spécialement au début de la décennie 910, quand les séjours du roi à Pavie se firent plus fréquents et plus longs.

²⁶ Brühl, Violante 1983, p. 71 ; Mor 1952, II, p. 46.

²⁷ Schiparelli 1924, n° 61, p. 180 ; Brühl, Violante 1983, p. 81.

²⁸ Solmi 1932, pp. 47-48, 245-247 ; Schiaparelli 1924, n° 5, p. 259.

²⁹ Manaresi 1957-1960, I, n° 148, p. 22.

³⁰ Brühl, Violante 1983, p. 21.

³¹ Travaini 1989, p. 228.

³² Rovelli 1995, p. 82.

³³ Rovelli 2020, Chiarantini et al. 2021. Les observations qui suivent sont reprises de Bougard, Rovelli, à paraître, où l'on trouvera le détail des analyses. Sur les vicissitudes politiques, Bougard 2022.

Les premiers temps du gouvernement de Hugues de Provence (926-931), pour lesquels sont représentés presque exclusivement des exemplaires issus selon toute probabilité de Venise, sont contrastés (de 757 à 947/1000), tandis que le règne commun de Hugues et de Lothaire (931-945) semble marquer une tendance à la hausse. Après 945, les émissions à faible voire très faible teneur en argent peuvent s'expliquer par la nécessité de fournir un tribut important aux Hongrois, avant que Bérenger II ne procède à une réévaluation. Puis, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le monnayage ottonien n'est pas caractérisé par un standard particulier dans la teneur du métal fin. Sous Otton I^{er} et Otton II, le titre va de 510 à 890/1000 pour l'atelier de Pavie, de presque 690/1000 à plus de 970/1000 pour celui de Lucques. Des variations du même ordre sont observables sous Otton III.

Il est difficile dans ces conditions de fixer à l'époque ottonienne, plutôt qu'à une autre, la règle des 10/12 dont font état les *Honorantie civitatis Papie*. S'il fallait l'assigner à un règne particulier, il serait même plus tentant de désigner celui de Hugues de Provence. Hugues est en effet connu pour avoir fait réparer ou rebâtir le palais de Pavie, qui avait souffert de l'incendie de 924³⁴. Il séjourna longuement dans la capitale en 935-936 et semble avoir joué un rôle dans la remise sur pied de l'organisation de la *camera regis*, si l'on en juge d'après les mentions de camériers indiquées plus haut. L'intérêt montré par ailleurs par Hugues pour l'instrument monétaire, l'amena à réactiver momentanément l'atelier de Lucques, ce qui plaide pour son attention envers la question, ne serait-ce qu'à des fins de communication politique³⁵.

Il reste que, quelle que soit l'autorité responsable de la fixation d'un titre minimal de 833/1000, aucune ne semble avoir été en mesure de la faire respecter pleinement. Tout au long du X^e siècle, le titre a connu des variations importantes, indépendamment de la localisation de l'atelier. Plus que l'amélioration passagère, dans certains cas très sensible, liée à la volonté de tel ou tel, ce qui caractérise la production monétaire italienne est peut-être l'intermittence : une intermittence dont la première cause semblerait être celle de la disponibilité du métal, qui rendait plus facile d'agir sur le poids de la monnaie que sur sa composition³⁶.

Annexe

Piacenza, Archivio capitolare della Cattedrale, Pergamene, Cassetta 12, n° 53

1030 avril, Pavie

L'évêque de Pavie Rainaldus et le prêtre Martin, fils de feu Jean, procèdent à un échange : Rainaldus, au nom de l'église Sainte-Christine de Pavie, qui dépend de l'évêché, cède une pièce de terre arborée sise à Folignano³⁷, mesurant 6,5 jugères ; Martin cède des parcelles comprenant vignes, terres arables et prés sises à Podenzano³⁸.

A. Parchemin ; la partie droite de la pièce a été coupée sur toute la hauteur, faisant perdre une dizaine de lettres au début de chaque ligne au début du texte. Minuscule caroline tardive mâtinée d'éléments annonciateurs de la minuscule diplomatique : hastes étirées en hauteur à la première ligne, terminaisons en boucle, prolongements sous la ligne spécialement pour la lettre i.

Au bas, à droite, de la main de Giovanni Vincenzo Boselli [1760-1844, chanoine archiviste de S. Antonino de Plaisance, chanoine de la cathédrale] : « aprile 1030 ».

Notes dorsales :

³⁴ Settia 1987, p. 93, 105 ; Hudson 1987, pp. 261-262.

³⁵ Matzke 1993, p. 139 ; Day, Matzke, Saccocci 2016, p. 35. La frappe de deniers lucquois au nom de Hugues semble avoir été éphémère, ce qui laisse penser à une émission de type célébratif liée à la reprise en main de la Toscane plutôt qu'à la volonté d'une réactivation durable de l'atelier local.

³⁶ Rovelli, à paraître.

³⁷ Folignano, fraz. Ponte dell'Olio, prov. Piacenza.

³⁸ Podenzano, prov. Piacenza.

De la main de Giuseppe Dal Verme [chanoine de la cathédrale, archiviste à partir de 1793] : « 53. / 1030. Aprile / Permuta dal vescovo di / Pavia Rainaldo a nome / della basilica di Santa Cristina » ; d'une autre main : « 1030 » ; dans le sens du côté long du parchemin, d'une main du XVIII^e siècle : « Dionisius episcopus Placentinus », biffé ; au-dessous, d'une encre plus pâle, « Raynaldus episcopus Papiensis ».

[+ In nomine domini] et salvatoris nostri Ihesu Christi. Chuonradus gratia dei imperator augustus, hanno imperii eius deo propicio quar/[to ...] mense aprelis, indicione tercia decima. Comutacio bone fidei nossitur esse contractum, ut vice empt/[ionis obtineat firmitatem eodem]que nexu oblicant contraentes placuit itaque bona convenit voluntate inter domnus Rainaldus / [episcopus sancte Ticens]is ecclesie nec non et Martinus presbyter filius quondam Iohanni lege vivente Romana, ut in dei nomine debe/[rent ...] ac tradiderunt vicisim sibi unus alteri commutacionis nomine, imprimis dedit ipse domnus Rai/[naldus episcopus ...] Martini presbytero in causa comutacionis, it est pecia una de terra cum in parte frasscario super abente et in / [... baxilic]e sancte Cristine, que est constructa intra anc Ticinense civitate prope locus ubi moneta publica dicitur, qui / [...]cia pertinere videtur de sub regimine et potestate suprascripto episcopio, quibus esse videtur^a eadem pecia de terra su/[...]drino et iacet ad locus ubi Folignano nominatur et est pecia ipsa de terra cum eodem frasscario / [... pecia] aratoria per mensura iusta iuges sex et dimidia ; coerit ei da mane rio qui nominatur Muriano, me/[ridie ...ba]xilice sancte Cristine, quod ipse domnus Rainaldus episcopus a parte ipsius episcopio et predicte baxilice sancte Cristine res ita / [...] alii sunt coerentes. Quidem et ad vicem recepit ipse domnus Rainaldus episcopus a parte ipsius episcopio et baxili[ce ...Marti]nus presbyter in causa commutacionis melioratas res sicut lex abet, it sunt rebus illis iuris ipsius Martini / [...]em fluvio Padi in loco et fundo Podenciano et iacent ad locoras ubi Casaliglo et Deveso nominan/[tur ...]ssta inter sediminas et vineis cum areis suarum seu terris arabelis et in aliquit pratis cum areis suarum iug/[...]e iam dictis rebus omnibus superius nominatis vel commutatis una cum accessionibus et ingressoras earum / [...]ius qualiter superius mensura et in aliquit coerencias leguntur in integrum. Et inter se commutaverunt sibi unus / [...commut]acionis nomine tradiderunt in integrum facientes exinde a presenti die unus quis de co receperunt tam / [...] Rainaldi episcopi vel pars ipsius episcopio et baxilice sancte Cristine seu eredes ipsius Martini presbyteri aut cui ipse dederit vel / [...propriet]ario nomine quicquit voluerint aut previderint sine omni uni alterius contradicione. Et sponde/[runt ... i]psi quamque subcessores ipsius domni Rainaldi episcopi vel eredes ipsius Martini presbytero predictis rebus omnibus quod ab in/[tea ...]runt in integrum omni tempore ab omni omine defensare. Quidem et ut ordo legis depossit et ad anc / [... acc]esserunt super ipsis rebus omnibus ad prevedendum it est Ardericus subdiaconus de ordine ipsius / [...] directo una cum bonos omnes estimatores corum nomina sunt Agino et Iohannes seu Rotari, quibus omnibus / [... e]stimaverunt quod melioratas res reciperet ipse domnus Rainaldus episcopus a parte ipsius episcopio et baxilice sancte Cristine / [... Marti]nus presbyter quam daret et legibus comutacio ec fieri potuisset, de quibus et pena inter se posuerunt / [...]t omnia qualiter superius legitur vel si ab unumquemquem ominem quisquid dederunt in integrum non de/[...] par]s parti fidem servandi rebus ipsis omnibus in dublum sicut pro tempore fuerit melioratis aut / [...] in consimiles locas, et pro onore episcopati ipsius domni Rainaldi episcopi seu sacerdocii / [...]s licead ullo tempore nolle quod voluerint et quod ab eis semel factum vel conscriptum / [...] conse]rvare promiserunt cum stipulacione subnixa. Unde due cartule commutacionis / [...Ac]tum civitate Ticinum, feliciter.

[... Rainaldu]s episcopus subscripsi.

[... Ardericu]s subdiaconus missus fui ut supra.

[Signum + + + ma]nibus suprascriptorum Aginoni et Iohanni seu Rotari qui super ipsis rebus accesserunt et estima/verunt ut supra.

[Signum + + + man]ibus Iohanni et Benzoni seu Arialdi omnes legem viventes Romana t[e]/stes.

[Signum + + m]anibus Atoni et item Iohanni testes.

[+] Ego Ildeprandus notarius et iudex sacri palatii³⁹ scriptor uius / cartule commutacionis postradite complevi et dedi.

a videtur en interligne.

³⁹ Peut-être identique au juge homonyme qui siégea dans un plaid à Crémone en 1017 : Manaresi 1957-1960, II/1, n° 296, p. 586.

Bibliographie

1651

P. M. Campi, *Dell'istoria ecclesiastica di Piacenza*, I, Piacenza, Giovanni Bazachi, 1651.

1826

G. Robolini, *Notizie appartenenti alla storia della sua patria*, II, Pavia 1826.

1873

Codex diplomaticus Langobardiae, ed. G. Porro-Lambertenghi, Torino 1873 (*Historiae patriae Monumenta*, 13).

1883

Capitularia regum Francorum, I, ed. A. Boretius, Hannover 1883 (MGH, Legum sectio II, 1).

1897

Capitularia regum Francorum, II, ed. A. Boretius, V. Krause, Hannover 1897 (MGH, Legum sectio II, 2).

1924

I diplomi di Ugo e di Lotario, di Berengario II e di Adalberto, ed. L. Schiaparelli, Roma 1924 (Fonti per la storia d'Italia, 38).

1932

A. Solmi, *L'amministrazione finanziaria del Regno italico nell'alto medioevo*, Pavia 1932 (Biblioteca della Società pavese di storia patria, 2).

1933

Codice diplomatico longobardo, II, ed. L. Schiaparelli, Roma 1933 (Fonti per la storia d'Italia, 63).

1952

C. G. Mor, *L'età feudale*, 2 voll., Milano 1952 (Storia politica d'Italia dalle origini ai giorni nostri).

1953

R. S. Lopez, *An aristocracy of money in the early Middle Ages*, in «*Speculum*», 28, 1953, pp. 1-43.

1957-1960

C. Manaresi, *I Placiti del «Regnum Italiae»*, Roma 1957-1960 (Fonti per la storia d'Italia, 92, 96-97).

1961

F. Fagnani, *La Piazza Grande di Pavia*, in «*Bollettino della Società pavese di storia patria*», n.s., 13, 1961, pp. 71-99.

1962

H. Paulhart, *Die Lebensbeschreibung der Kaiserin Adelheid von Abt Odilo von Cluny*, Wien 1962 (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, Erg.Bd. 20, 2).

1963

Codice diplomatico veronese, 2, del periodo dei re d'Italia, ed. V. Fainelli, Venezia 1963 (Monumenti storici pubblicato dalla R. Deputazione di storia patria per le Venezie, n.s., 1).

1973

I. Belli Barsali, *La topografia di Lucca nei secoli VIII-IX*, in *Atti del V Congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo (Lucca, 3-7 ottobre 1971)*, Spoleto 1973, pp. 461-554.

1979

Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau (Einleitung, Register, Faksimilee), ed. J. Autenrieth, D. Geuenich, K. Schmid, Hannover 1979 (MGH, Libri memoriales et Necrologia, n.s., 1).

1981

C. Violante, *La società milanese nell'età precomunale*, Bari 1953, 3^e éd. Roma-Bari 1981.

1983

C. Brühl, C. Violante, *Die „Honorantie civitatis Papie“*. *Transkription, Edition, Kommentar*, Köln-Wien 1983.

1986

C. La Rocca, "Dark ages" a Verona. *Edilizia privata, aree aperte e strutture pubbliche in una città dell'Italia settentrionale*, in «Archeologia medievale», 13, 1986, pp. 31-78 (aussi in *Paesaggi urbani nell'Italia padana nei secoli VIII-XIV*, a cura di R. Comba, Bologna 1988, pp. 71-122).

1987

L. Angelini, *Archivio Arcivescovile di Lucca. Carte dell'XI secolo, III: dal 1031 al 1043*, Lucca 1987.

P. Hudson, *Pavia. L'evoluzione urbanistica di una capitale altomedievale*, in *Storia di Pavia, II. L'alto Medioevo*, Pavia 1987, pp. 237-315.

C. Repossi, *Scripta manent. Per un catalogo dei manoscritti «Ticinesi» della Biblioteca Universitaria di Pavia*, in *Studi offerti ad Anna Maria Quartiroli e Domenico Magnino. Storia e filologia classica, filologia e storia della letteratura moderna, storia dell'arte, scuola e società, bibliografia*, Pavia 1987, pp. 305-338.

A.A. Settia, *Pavia carolingia e postcarolingia*, in *Storia di Pavia, II. L'alto Medioevo*, Pavia 1987, pp. 69-158.

1989

Travaini 1989, *La moneta milanese tra X e XII secolo. Zecche e monete in Lombardia da Ottone I alla riforma monetaria di Federico Barbarossa*, in *Milano e il suo territorio in età comunale*, atti del 11° Congresso internazionale di studi sull'alto medioevo, Spoleto 1989, pp. 223-243.

1992

C. La Rocca, *Le piazze di Verona nell'alto medioevo*, in «Annali di architettura», 4-5, 1992-1993, pp. 114-121 (aussi in «Archivio Veneto», 5^e s., 139, 1992, pp. 5-22).

1993

M. Matzke, *Vom Ottolinus zum Grossus: Münzprägung in der Toskana vom 10. bis zum 13. Jahrhundert*, in «Revue suisse de numismatique», 72, 1993, pp. 135-192.

1995

A. Rovelli, *Il denaro di Pavia nell'alto Medioevo (VIII-XI secolo)*, in «Bollettino della Società pavese di storia patria», n.s., 47, 1995, pp. 71-90 (trad. angl. in Ead., *Coinage and Coin Use in Medieval Italy*, Farnham-Burlington 2012, article n° VIII).

2001

M. Chiaravalle, *Le sedi della zecca di Milano*, in *I luoghi della moneta: le sedi delle zecche dall'antichità all'età moderna*, atti del Convegno internazionale (Milano, 22-23 ottobre 1999), Milano 2001, pp. 247-254.

Chartae latinae antiquiores, LIX: *Italy XXXI, Verona I*, ed. F. Santoni, Dietikon-Zürich 2001.

L. Travaini, *Sedi di zecca nell'Italia medievale*, in *I luoghi della moneta*, pp. 69-86.

F.M. Vanni, *Le varie sedi della zecca lucchese dall'epoca longobarda ai Borboni*, in *I luoghi della moneta*, pp. 219-234.

2004

A. Castagnetti, *Una famiglia di immigrati nell'alta Lombardia al servizio del regno (84-898)*, Verona 2004.

2005

A. Augenti, *Archeologia e topografia a Ravenna : il Palazzo di Teodorico e la Moneta aurea*, in «Archeologia medievale», 32, 2005, pp. 7-33.

2006

Chartae latinae antiquiores, LXVIII: *Italy XL, Piacenza V*, ed. P. Degni, Dietikon-Zürich 2006.

Chartae latinae antiquiores, LXIX: *Italy XLI, Piacenza VI*, ed. F. De Rubeis, Dietikon-Zürich 2006.

2007

Chartae latinae antiquiores, LXXI: *Italy XLIII, Piacenza VIII*, ed. C. Mantegna, Dietikon-Zürich 2007.

2008

E. Cirelli, *Ravenna: archeologia di una città*, Firenze 2008.

2009

F. De Rubeis, *Il corpus dei graffiti di Santa Maria in Stelle (Verona)*, in *Le Alpi porta d'Europa. Scrittura, uomini, idee da Giustiniano al Barbarossa*, atti del Convegno internazionale di studio dell'Associazione italiana dei Paleografi e Diplomatisti (Cividale del Friuli, 5-7 ottobre 2006), a cura di L. Pani, C. Scalon, Spoleto 2009, pp. 213-231.

2011

M. Bazzini, *Treviso*, in *Le zecche italiane fino all'Unità*, a cura di L. Travaini, I, Roma 2011, pp. 1203-1206.

M. Bazzini, *Verona*, in *Le zecche italiane fino all'Unità*, pp. 1229-1237.

M. Bazzini, M. Chiaravalle, *Pavia*, in *Le zecche italiane fino all'Unità*, pp. 993-999.

M. Chiaravalle, *Milano*, in *Le zecche italiane fino all'Unità*, pp. 869-889.

F.M. Vanni, *Lucca*, in *Le zecche italiane fino all'Unità*, pp. 785-808.

2012

Chartae latinae antiquiores, XCII: *Italy LXIV, Parma I*, ed. F. Santoni, Dietikon-Zürich 2012.

2015

F. Pigozzo, H. Rizzolli, *L'area monetaria veronese. Verona e il Tirolo dall'inizio del X secolo fino al 1516*, Bolzano 2015.

A. Rovelli, *La produzione della moneta a Roma tra tarda Antichità e Medioevo. Note su alcune questioni aperte*, in *L'archeologia della produzione a Roma (secoli V-XV), atti del Convegno internazionale di studi (Roma, 27-29 marzo 2014)*, a cura di A. Milinari, R. Santangeli Valenzani, L. Spera, Roma-Bari 2015 (Collection de l'École française de Rome, 516 ; Adrias. Storia e archeologia dell'Adriatico e del Mediterraneo, 11), pp. 213-223.

2016

Chartae latinae antiquiores XCVI: *Italy LXVIII, Milano III*, ed. L. Iannacci, Dietikon-Zurich 2016.

W.R. Day Jr, M. Matzke, A. Saccocci, *Medieval European Coinage, 12: Italy, I: Northern Italy*, Cambridge 2016.

2019

Die St. Galler Verbrüderungsbücher, ed. D. Geuenich, U. Ludwig, Wiesbaden 2019 (MGH, Libri memoriales et Necrologia, n.s., 9).

2020

A. Rovelli, *The coins from the excavations in Vetricella (Scarlinto, Grosseto). Notes on the Pavese issues of Berengar I*, in *The nEU-Med Project: Vetricella, an Early Medieval Royal Property on Tuscany's Mediterranean*, ed. G. Bianchi, R. Hodges, Firenze 2020 (Biblioteca di Archeologia Medievale, 28), pp. 89-97.

2021

F. Cantini et al., *Nuovi dati sull'area della corte regia di Lucca e sulla zecca urbana: una rilettura della sequenza stratigrafica e dei reperti ceramici dello scavo di Piazza San Giusto (VI-XVI secolo)*, in «Archeologia medievale», 48, 2021, pp. 213-261.

L. Chiarantini et al., *Economic rebound versus imperial monopoly: Metal provenance of early medieval coins (9th–11th centuries) from some Italian and French mints*, in «Journal of Archaeological Science: Reports», 39, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2021.103139>

A.A. Settia, *Nella Pavia carolingia: dal «monasterium Sigemarii» al Siccomario*, in «Bollettino della Società pavese di storia patria», 121, 2021, pp. 163-191.

2022

F. Bougard, *Le royaume d'Italie de Louis II à Otton I^{er} (840-962)*, Leipzig 2022 (Italia regia, 5).

B. Zeller, *Waldo von St. Gallen/ Reichenau als baiolus atque praecipuus operator in Italien*, in *Spes Italiae. Il regno di Pipino, i Carolingi e l'Italia (781-810)*, a cura di G. Albertoni, F. Borri, Turnhout 2022 (Haut Moyen Âge, 44), pp. 69-96.

À paraître

F. Bougard, A. Rovelli, *Some remarks and hypotheses on the supply and use of money in the kingdom of Italy, 888-962*, in *A Dark Matter. History and Archaeology of Fiscal Estates in Medieval Italy (8th-11th c.)*, ed. P. Tomei, G. Vignodelli, Leiden-Boston (Medieval Mediterranean), à paraître.

A. Rovelli, *Le royaume d'Italie à l'époque ottonienne et les Honorantie civitatis Papie. Analyses anciennes et récentes*, in *La monnaie aux X^e et XI^e siècles. Évolutions monétaires, évolutions politiques, évolutions économiques* (Paris, 9-10 octobre 2018), à paraître.